



*Chers concitoyens,*

*Allons-nous enfin apercevoir le bout du tunnel ? Allons-nous retrouver la liberté de nos déplacements ? Allons-nous pouvoir supprimer les gestes barrières qui coupent tous nos liens sociaux ? Allons-nous pouvoir nous rassembler sans limite du nombre de personnes ? Et bien d'autres interrogations viennent à l'esprit. Fort heureusement, une lueur d'espoir se profile pour les prochaines semaines, la vaccination permet petit à petit de diminuer le nombre de cas positifs et surtout de soulager le milieu hospitalier.*

*A ce titre, remercions une fois de plus tous les professionnels de santé pour leur engagement depuis plus d'un an et ayons une pensée pour toutes les victimes de ce virus. Aujourd'hui, tout n'est pas encore gagné et la prudence reste de mise. Cette crise sanitaire mondiale va laisser des séquelles dans bien des domaines et pour certains, les difficultés ne sont pas terminées pour autant. Je leur souhaite beaucoup de courage.*

*Dans cet Infos-Village, nous vous présentons une synthèse du compte administratif 2020 du budget communal. L'exercice est plus fastidieux chaque année : entre les baisses récurrentes des dotations de l'état et les recettes en berne suite à la crise sanitaire, il faut s'armer de patience lors des commissions finances pour trouver le juste équilibre entre restrictions et dépenses.*

*Je remercie l'ensemble du conseil municipal pour la confiance accordée.*

*Dans les projets en cours, nous avons fait l'acquisition d'un hangar, situé 1300 rue de Béard. Ce bâtiment abritait jadis la société de transport de la famille Guillermet. Un camion datant de 1967 était encore entreposé récemment. Il avait mon âge, chacun d'entre vous jugera si ce véhicule était « vieux ». Je dirai pour ma part qu'il avait surtout bien servi, tout comme je m'attache à bien servir les intérêts de notre commune. Ce bâtiment sera restauré et servira d'annexe au local technique de nos services municipaux, beaucoup trop à l'étroit actuellement.*

*Je profite de ces quelques lignes, pour faire un petit rappel concernant les règles d'urbanisme.*

*La période est propice aux travaux divers et nous constatons encore trop souvent que ceux-ci ne sont pas toujours précédés des formalités obligatoires. Que ce soient des aménagements de clôtures, de façade ou la construction d'abris divers, avant tout, vous devez établir une demande préalable de travaux ou un permis de construire. Vous trouverez plus de renseignements sur le site internet de la commune. Je vous remercie de bien respecter ces règles.*

*Je vous souhaite un bel été, ensoleillé et chaud et une bonne lecture de cet Infos-Village.*

Votre Maire  
Laurent COMTET

## Etat civil

### NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Marceau ARNOUX SANCHEZ né le 28/01/2021  
Eléa MORGADO née le 21/02/2021  
Livio MOTA né le 23 /03/2021  
Athénaïs VERON né le 06/04/2021  
Valentin TYRODE né le 09/05/2021



### DECES

Nous présentons nos sincères condoléances  
aux familles de

Angelo SOARES décédé le 04/12/2020  
Paul PEREZ décédé le 04/02/2021  
Carmine SCALESE décédé le 06/02/2021  
Odette GUILLERMET décédée le 14/04/2021  
Yvonne ECUER décédée le 27/04/2021



Pour les prochains bulletins, si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, merci de le signaler en mairie.

## Formalités à accomplir à l'arrivée et au départ de la commune



Tout d'abord, toute personne qui emménage est tenue de se déclarer à sa nouvelle commune de résidence. Pour cela, le livret de famille ainsi qu'un justificatif d'identité sont à fournir à la mairie.

Il est également obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales, via le site internet : [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) (liste électorale)

Par la suite, il est impératif de communiquer tout changement d'identité, d'état civil ou d'adresse à l'intérieur la commune.

Enfin, le départ doit également être communiqué à la mairie ainsi que la nouvelle adresse.



## Distinctions

Comme chaque année, la municipalité a mis à l'honneur les personnes ayant obtenu le baccalauréat ou des résultats sportifs au minimum sur le plan départemental. Elles ont pu recevoir leur récompense en se présentant en mairie, en l'absence de la cérémonie des vœux pour cause de pandémie.



Voici la liste des diplômés :

Clément BONJOUR	BAC Général Mention	Mention assez bien
Lilou FREITAS	BAC Technologique STI2D	Mention bien
Claire MAZUY	BAC Pro Hippique	Mention assez bien
Margo VIERA DA SILVA	BAC Pro Esthétique	Mention assez bien
Thomas ANDRE	Récompense sportive : sélectionné aux Championnats de France de Raid Multisport UNSS	



Nous regrettons que d'autres lauréats ne se soient pas manifestés avant le 30 décembre, car ils étaient beaucoup plus nombreux à mériter cette récompense. C'est bien dommage ! Nous rappelons aux diplômés la nécessité de se faire connaître en mairie par eux-mêmes comme cela est indiqué dans chaque Infos-Village de décembre.

## Nouveau camion de pompiers



Un nouveau camion de pompiers a été acheté en décembre 2020 pour un coût de 29 800 € (dont 9800 € de subvention). Le camion précédant datant de 1981 (acquis vers 1995) n'était plus en état pour effectuer les interventions des pompiers de la commune.



## Achat local technique



La commune a fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment situé 1300, rue de Béard pour un coût global de 102 600 €.

Après quelques transformations (notamment la toiture, changement des portes et fenêtres), il sera attribué aux services techniques pour le stockage des différents matériels, le local situé en dessous de la mairie, construit en 2005, étant devenu trop exigü.

## Mon GUIDE BUS

A partir du 04 janvier 2021, le réseau DUOBUS s'est élargi. La ligne interurbaine N°5 nouvellement créée relie la gare d'Oyonnax à Montréal-la Cluse en passant par Izerore et par la gare de Brion.

Une offre régulière de 7h à 19h, les mercredis et les samedis prévoit 3 arrêts sur notre commune :

- \* Place de la Chapelle
- \* Place du Berbois
- \* Belle Pièce

Pour toute information complémentaire :

- \* Agence DUOBUS  
Hall de la gare 01100 OYONNAX
- \* Contact : [duobus@keolis.com](mailto:duobus@keolis.com)
- \* [www.duobus.com](http://www.duobus.com)



## Rappel du tri sélectif

Le tri sélectif permet de valoriser des matières que l'on peut réutiliser. C'est un moyen de préserver les ressources naturelles et de limiter la pollution. Il implique la responsabilité de chaque citoyen dans sa conduite environnementale !

Des conteneurs pour le tri sélectif sont à votre disposition sur 2 points d'apport volontaire (PAV) :



- A la ZI en Faurianne
- A côté du local technique communal, sous la mairie.
- Un 3ème point sera bientôt installé place des tilleuls.

Nous attirons également l'attention des habitants sur les nombreux déchets jetés le long des rues (canettes, emballages divers, masques).

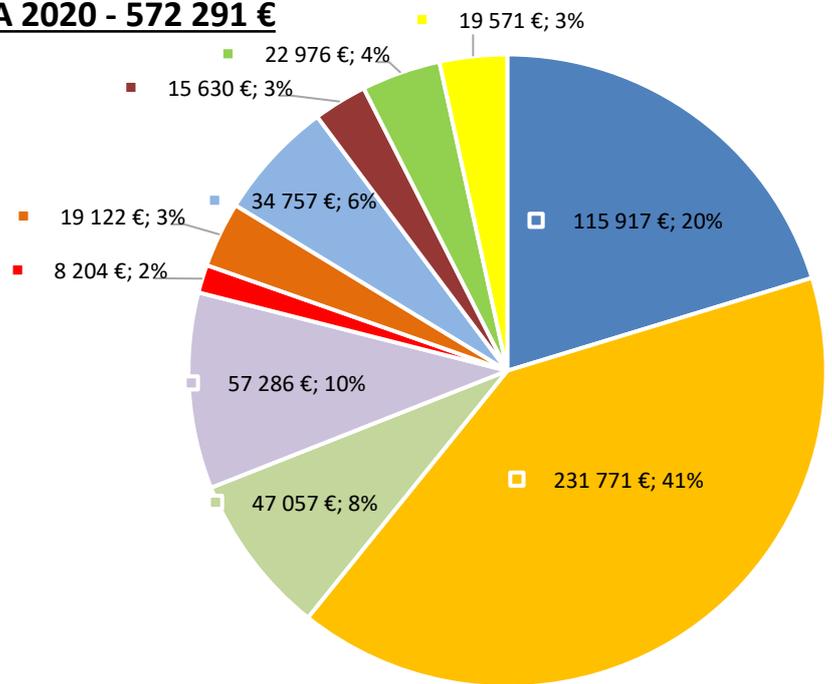
Pour rappel ces infractions sont passibles d'une amende de 135€, mais surtout, il s'agit de respecter notre environnement ainsi que la population. Un village propre est tellement plus agréable pour tous.

**Merci de respecter la voirie et les espaces publics en ramassant vos déchets tombés au sol.  
Merci aussi de rentrer vos poubelles le jour même du ramassage.**

## Compte administratif 2020 du budget communal Répartition par grands secteurs – 1 079 habitants

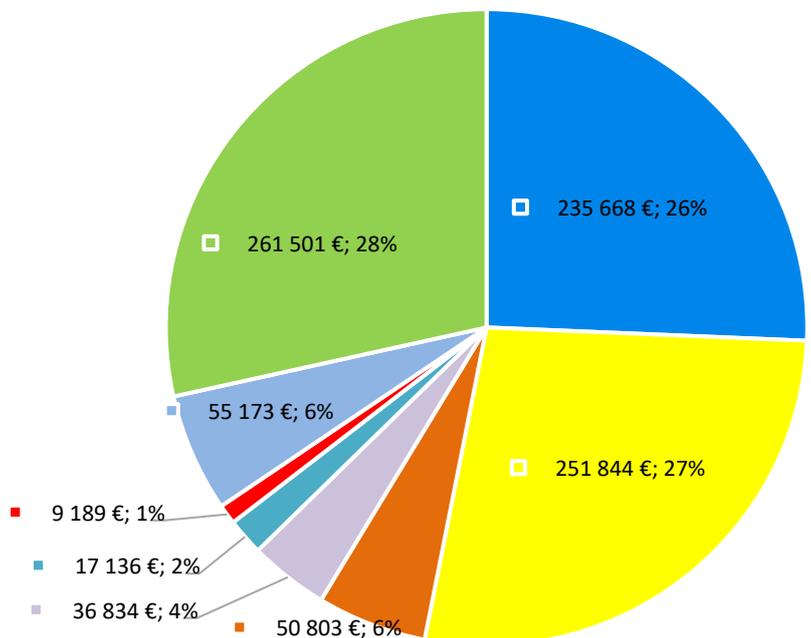
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA 2020 - 572 291 €

- Administration Générale
- Personnel communal (administratif, technique, ATSEM et périscolaire)
- Contributions obligatoires aux organismes extérieurs et subventions aux associations
- Contributions au FNGIR et au FPIC
- Intérêts de la dette
- Service d'incendie et de secours
- Entretien voirie, réseaux et forêt
- Entretien des bâtiments, espaces publics et matériel
- Ecole (dont énergie et télécom), enseignement et services scolaires extérieurs
- Actions périscolaires et sociales



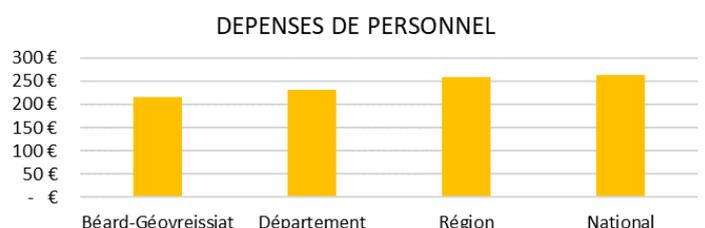
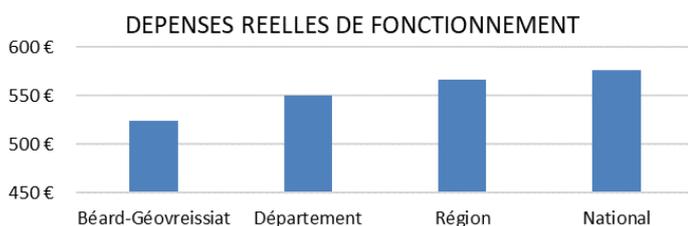
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2020 - 918 148 €

- Fiscalité directe locale + taxe sur les pylônes
- Attribution de compensation de Haut-Bugey Agglomération
- Dotations, compensations de l'Etat et FCTVA
- Administration générale
- Redevances périscolaires
- Revenus, locations et recettes diverses
- Participations et attributions du département de l'Ain (CFG - FDTP - FDTADE)
- Excédent antérieur reporté



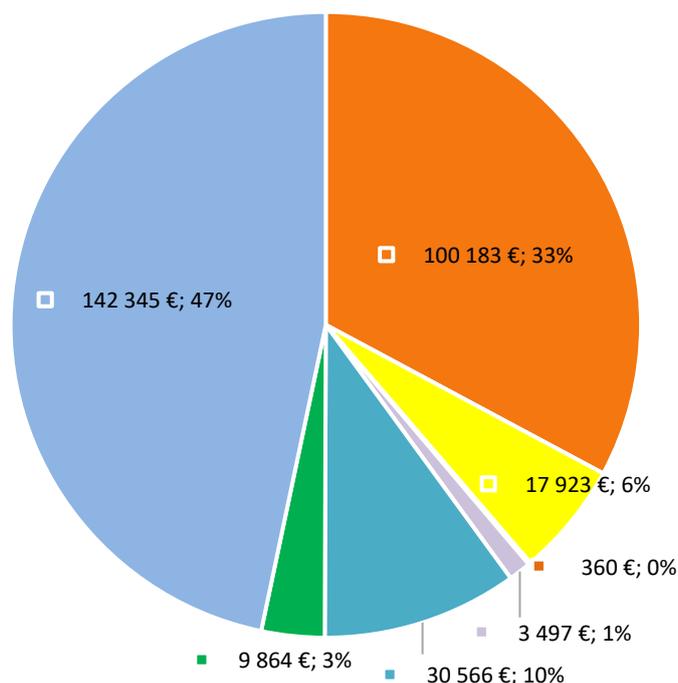
### DEPENSES PAR HABITANT

#### COMPARATIF AVEC LA MOYENNE DES COMMUNES DE LA MÊME STRATE DEMOGRAPHIQUE



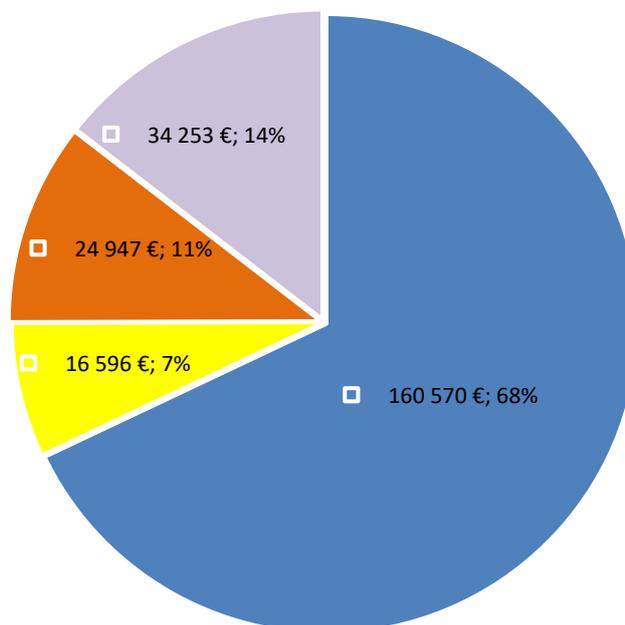
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT- CA 2020 - 304 738 €

- Remboursement du capital des emprunts
- Voirie et réseaux
- Mobilier, matériel de bureau et informatique
- Groupe scolaire
- Service incendie
- Bâtiments, parking, matériel technique et installations de sécurité
- Déficit antérieur reporté

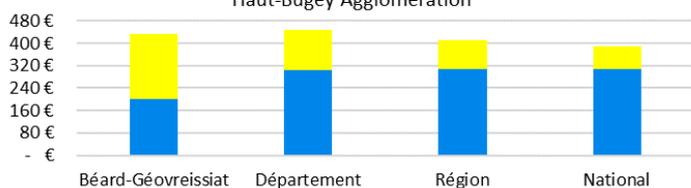


## RECETTES D'INVESTISSEMENT- CA 2020 - 236 366 €

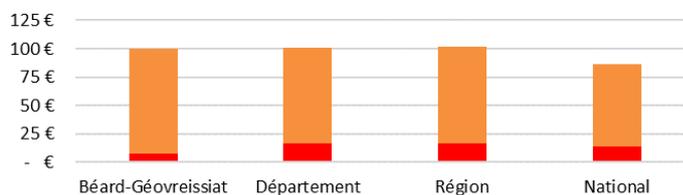
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Taxe d'aménagement
- Fonds de compensation de la TVA
- Subventions et participations d'équipement



FISCALITE DIRECTE ET ATTRIBUTION DE COMPENSATION  
Haut-Bugey Agglomération



CHARGES D'EMPRUNT - INTERETS ET CAPITAL



# INFOS DIVERSES

## L'école des cascades



A la demande de la municipalité, les élèves de l'école ont choisi un nom pour l'école du village. Il s'agit de « l'école des cascades » en référence au site des cascades situé vers la papeterie, sur la rivière l'Oignin.



Deux panneaux seront bientôt installés devant les entrées de l'école.

## Don de vieux pupitres



La mairie met gratuitement d'anciens bureaux d'écoliers à disposition des habitants de la commune.

Si vous êtes intéressés, veuillez-vous inscrire auprès du secrétariat de mairie le plus rapidement possible car seulement 21 pupitres sont disponibles. Les demandes seront donc traitées dans l'ordre d'arrivée et un seul pupitre sera attribué par famille.



## Les actions du Sou des écoles



Les associations de la commune sont en sommeil en raison de l'épidémie de covid, malgré tout le Sou des écoles a maintenu cette année la vente des chocolats de Noël, une tombola pour Pâques et la vente de plants potagers et de fleurs en mai.

Cette vente de plants, en partenariat avec les serres du Berthiand (production locale à Nurieux-Volognat) a été une belle réussite, 54 commandes pour 600 plants.

Le bénéfice de cette action financera de nouveaux projets pédagogiques pour les enfants de l'école.



## Fleurissement de la commune



Cette année, la commission Fleurissement s'est engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique en investissant dans la plantation d'arbustes sur divers points de la commune, notamment vers l'aire de jeux du Cœur village. Lilas, weigeilias, seringats, photinias, arbre de Judée offriront fleurs et ombrage.

Des lavandes ont été également plantées pour leur parfum et le bonheur des abeilles.

Quelques décorations exécutées par une bénévole viendront agrémenter les massifs traditionnels. Nous relançons donc un appel à toutes les personnes désireuses de s'investir dans la création de décors, seules ou en groupe.



# INFOS DIVERSES

## Rucher école du Haut Bugey



Le 20/02 /2019 une nouvelle association loi 1901 a vu le jour à Béard-Géovreissiat :

**LE RUCHER DU HAUT BUGEY,**  
**RHB 01 235 route de Groissiat**  
**01100 MARTIGNAT**  
**Adresse mail : rucherhautbugey@gmail.com**

Installé sur une parcelle mise à disposition par la société LES CARRIERES BLANC, cette association est dirigée par deux co-présidents, Messieurs DUPERIER Gérard et HENRY Alain et comporte une centaine de membres. Un gros travail a été réalisé par les bénévoles afin de rendre le site fonctionnel et accueillant.

Les apiculteurs adhérents de l'association peuvent venir apprendre à changer les reines de leur ruche, c'est-à-dire remplacer la reine, devenue moins pondreuse en prenant de l'âge ou trop agressive. De plus, des conseils leur sont prodigués sur les nouvelles techniques de travail et de lutte contre les parasites et dernièrement contre les frelons asiatiques qui sont très présents dans le secteur. Ils ont aussi la possibilité d'assister à des séances ponctuelles de travaux apicoles (cirage des cadres, fonte de la cire, traitements, hivernage...). Des conférences sont aussi organisées ainsi que des visites de ruchers extérieurs.

L'association offre une formation aux futurs apiculteurs, comprenant des séances théoriques en salle pendant l'hiver suivi de séances pratiques au rucher avec l'arrivée des beaux jours.

Cette année, 20 élèves répartis en 4 groupes avec chacun un formateur ont eu le plaisir de découvrir la vie si bien organisée et complexe des abeilles.

A noter que l'association est ouverte à tous les apiculteurs du Haut Bugey ainsi qu'à ceux du département et des départements voisins.



## Marché de producteurs et artisans locaux



Dimanche 22 novembre 2020 et dimanche 11 avril 2021, l'association « Picorez dans l'Ain » en partenariat avec l'un de ses adhérents « Le Rucher des Fées de LéMa » de Béard-Géovreissiat, a organisé un marché des producteurs locaux sur la place de la mairie.

Ce marché a permis aux habitants de la commune et des environs de s'approvisionner ou de découvrir des produits locaux et surtout, en cette période difficile, de soutenir nos producteurs et artisans.

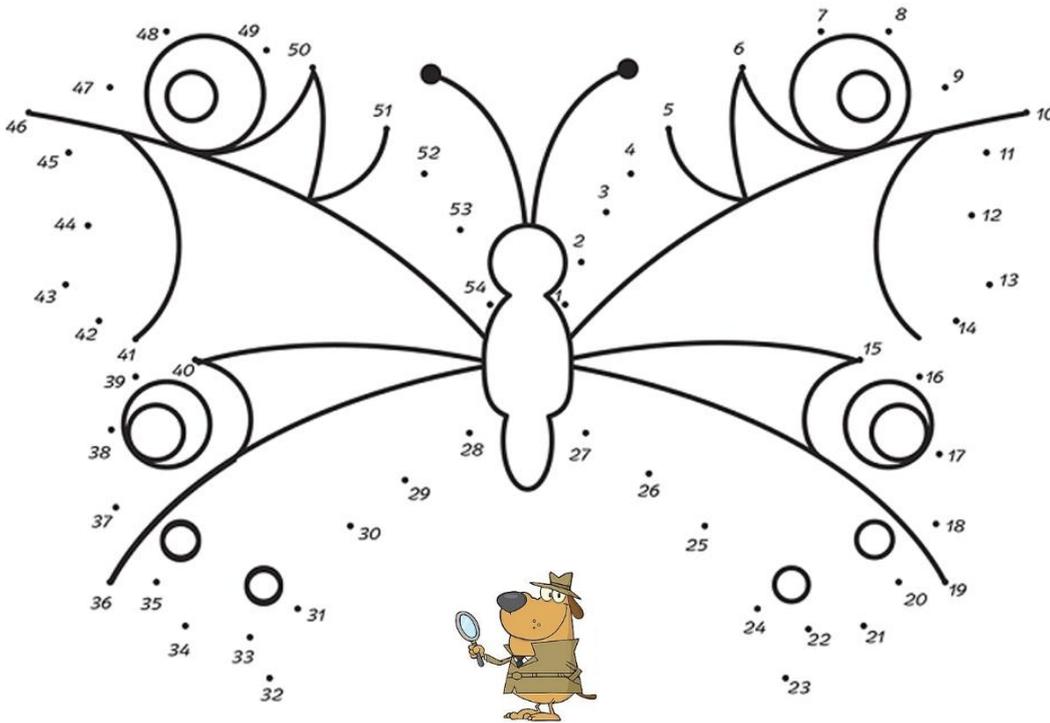


Ce furent des moments conviviaux très appréciés...  
A refaire !



# UN PEU DE DISTRACTION POUR LES ENFANTS !

Points à relier : qui suis-je ?

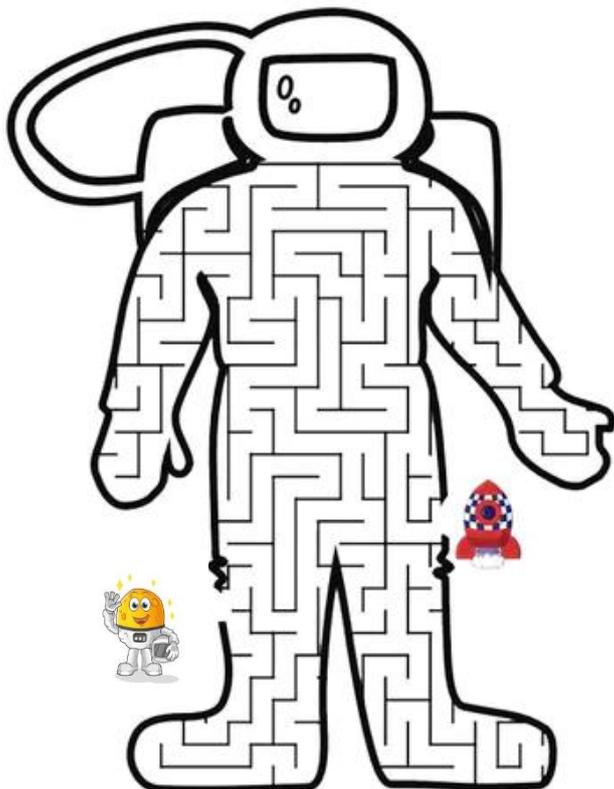
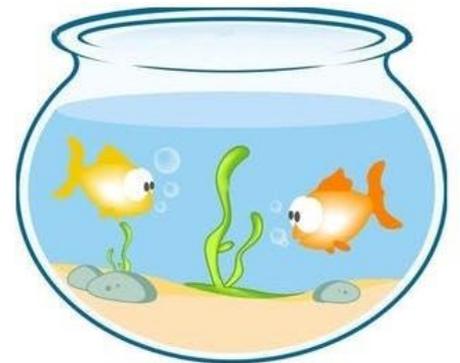


## Enigme

Où se trouve cet édifice ? Besoin d'aide ?  
Vous trouverez la réponse sur le site  
internet de la commune :  
[www.beard-geovreissiat.fr](http://www.beard-geovreissiat.fr)

## Jeu des 7 erreurs

Il y a 7 erreurs entre ces 2  
images.  
Saurez-vous les trouver ?



## Le labyrinthe de l'astronaute

Aidez l'astronaute à rejoindre sa fusée avant le décollage !